NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9110080 - Montagne de la Clape

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 12
6. GESTION DU SITE 12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR9110080

1.3 Appellation du site

Montagne de la Clape

1.4 Date de compilation

30/06/1991

1.5 Date d'actualisation

25/05/2018

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 14/10/2020

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042532411

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,11667°

Latitude : 43,16667°

2.2 Superficie totale

9063 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
11	Aude	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
11014	ARMISSAN
11145	FLEURY
11170	GRUISSAN
11262	NARBONNE
11370	SALLES-D'AUDE
11441	VINASSAN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A023	*Nycticorax nycticorax*	c	10	20	i	P	G	D			
B	A024	*Ardeola ralloides*	c			i	R	G	D			
B	A026	*Egretta garzetta*	c	30	60	i	P	G	D			
B	A029	*Ardea purpurea*	c	1	35	i	P	G	D			
B	A030	*Ciconia nigra*	w			i	P	P	D			
B	A030	*Ciconia nigra*	c	100	160	i	P	P	D			
B	A031	*Ciconia ciconia*	w			i	P	G	D			
B	A031	*Ciconia ciconia*	c	2500	5000	i	P	G	D			
B	A032	*Plegadis falcinellus*	c	5	15	i	P	G	D			

B	A034	*Platalea leucorodia*	c	1	20	i	P	G	D			
B	A035	*Phoenicopterus ruber*	c			i	R	G	D			
B	A072	*Pernis apivorus*	c	4200	12300	i	P	G	D			
B	A073	*Milvus migrans*	c	1000	6800	i	P	G	D			
B	A074	*Milvus milvus*	c	100	340	i	P	G	D			
B	A077	*Neophron percnopterus*	c	0	4	i	P	G	D			
B	A078	*Gyps fulvus*	c	5	40	i	P	G	D			
B	A080	*Circaetus gallicus*	r	4	6	p	P	G	C	C	C	B
B	A080	*Circaetus gallicus*	c	100	350	i	P	G	C	C	C	B
B	A081	*Circus aeruginosus*	c	650	1300	i	P	G	D			
B	A082	*Circus cyaneus*	w			i	P	G	D			
B	A082	*Circus cyaneus*	c	20	80	i	P	G	D			
B	A084	*Circus pygargus*	r	5	9	p	P	G	C	C	C	B
B	A084	*Circus pygargus*	c	100	250	i	P	G	C	C	C	B
B	A091	*Aquila chrysaetos*	w			i	R	G	D			
B	A091	*Aquila chrysaetos*	c	1	2	i	P	G	D			
B	A092	*Hieraaetus pennatus*	c	10	20	i	P	G	D			
B	A094	*Pandion haliaetus*	c	70	180	i	P	G	D			
B	A095	*Falco naumanni*	r	2	3	p	P	G	B	B	C	B
B	A095	*Falco naumanni*	c	15	25	i	P	G	B	B	C	B
B	A097	*Falco vespertinus*	c	2	8	i	P	G	D			
B	A098	*Falco columbarius*	c	20	80	i	P	G	D			
B	A100	*Falco eleonorae*	c	5	15	i	P	G	B	C	C	C

B	A103	*Falco peregrinus*	w	2	3	i	P	G	C	C	C	C
B	A103	*Falco peregrinus*	p	0	1	p	P	G	C	C	C	C
B	A103	*Falco peregrinus*	c	5	25	i	P	G	C	C	C	C
B	A127	*Grus grus*	w			i	R	G	D			
B	A127	*Grus grus*	c	150	400	i	P	G	D			
B	A128	*Tetrax tetrax*	c			i	R	G	D			
B	A131	*Himantopus himantopus*	c	5	15	i	P	G	D			
B	A133	*Burhinus oedicnemus*	c			i	P	G	D			
B	A135	*Glareola pratincola*	c			i	R	G	D			
B	A140	*Pluvialis apricaria*	c			i	R	G	D			
B	A157	*Limosa lapponica*	c			i	R	G	D			
B	A166	*Tringa glareola*	c	1	20	i	P	G	D			
B	A176	*Larus melanocephalus*	c			i	R	G	D			
B	A189	*Gelochelidon nilotica*	c			i	R	G	D			
B	A193	*Sterna hirundo*	c			i	R	G	D			
B	A197	*Chlidonias niger*	c			i	R	G	D			
B	A215	*Bubo bubo*	p	25	30	p	P	G	B	C	C	B
B	A224	*Caprimulgus europaeus*	r	50	100	p	P	G	C	C	C	C
B	A224	*Caprimulgus europaeus*	c			i	P	G	C	C	C	C
B	A231	*Coracias garrulus*	r	5	7	p	P	G	C	C	C	C
B	A231	*Coracias garrulus*	c	5	240	i	P	G	C	C	C	C
B	A243	*Calandrella brachydactyla*	c	2	5	i	P	G	D			
B	A246	*Lullula arborea*	p	30	60	p	P	G	C	C	C	B

B	A255	*Anthus campestris*	r	20	30	p	P	G	C	C	C	C
B	A255	*Anthus campestris*	c	10	35	i	P	G	C	C	C	C
B	A302	*Sylvia undata*	p	80	150	p	P	G	C	B	C	C
B	A338	*Lanius collurio*	c			i	R	G	D			
B	A379	*Emberiza hortulana*	r	15	25	p	P	G	C	C	C	C
B	A379	*Emberiza hortulana*	c	2	25	i		G	C	C	C	C
B	A399	*Elanus caeruleus*	c			i	R	G	D			
B	A675	*Branta bernicla bernicla*	c	1	2	i	P	G	D			
B	A707	*Aquila fasciata*	w	2	3	i	P	G	B	B	C	B
B	A707	*Aquila fasciata*	p	1	1	p	P	G	B	B	C	B
B	A707	*Aquila fasciata*	c	2	4	i	P	G	B	B	C	B
B	A727	*Eudromias morinellus*	c			i	P	G	D			
B	A734	*Chlidonias hybrida*	c			i	R	G	D			
B	A773	*Ardea alba*	c	10	30	i	P	G	D			
B	A859	*Clanga clanga*	w			i	R	G	D			
B	A859	*Clanga clanga*	c	1	2	i	P	G	D			
B	A861	*Calidris pugnax*	c			i	R	G	D			
B	A863	*Thalasseus sandvicensis*	c			i	R	G	D			
B	A885	*Sternula albifrons*	c			i	R	G	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.

- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Buteo buteo*	1000	3500	i	P					X	
B		*Streptopelia turtur*	63	63	p	C			X		X	
B		*Merops apiaster*	2000	8000	i	P						X
B		*Hirundo daurica*	0	2	p	P						X
B		*Oenanthe hispanica*	0	1	p	P						X
B		*Sylvia hortensis*	20	30	p							X
B		*Lanius senator*	4	8	p	P						X
B		*Lanius meridionalis*			p	P			X		X	
I		*Lucanus cervus*				P					X	
I		*Cerambyx cerdo*					X				X	
I		*Eriogaster catax*					X				X	
I		*Coenagrion mercuriale*									X	
I		*Oxygastra curtisii*					X				X	
I		*Callimorpha quadripunctaria*										X
M		*Rhinolophus ferrumequinum*	20	50	i		X				X	
M		*Rhinolophus hipposideros*				P	X				X	
M		*Rhinolophus euryale*			i	P	X				X	

M		*Myotis emarginatus*	10		i		X				X	
M		*Myotis myotis*				P	X				X	
M		*Myotis blythii*				P	X				X	
M		*Myotis capaccinii*	10		i		X		X		X	
M		*Miniopterus schreibersii*				P	X		X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	40 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	20 %
N17 : Forêts de résineux	15 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	10 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	5 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5 %

Autres caractéristiques du site

La montagne de La Clape est située entre l'agglomération de Narbonne et la mer. Elle est constituée d'un ensemble de collines calcaires séparées par des vallons parfois encaissés et bordés d'escarpements rocheux originaux qui accueillent, outre une avifaune rupestre intéressante, des cavités hébergeant des populations de chauves souris.
Les vallons les plus ouverts et les marges du massif sont exploités par la vigne et produisent des crus réputés.
L'extrimité sud de la Clape est considérée comme appartenant au climat méditerranéen semi-aride, cas très rare en France.
La qualité et l'originalité de ce massif calcaire qui se dresse en bord de mer et au sein de la plaine du Roussillon ont conduit à le protéger au titre des sites classés.

Vulnérabilité
: L'abandon des pratiques pastorales induit une fermeture des milieux préjudiciable aux passereaux et aux rapaces méridionaux. A contrario, les incendies de forêt sont fréquents sur le massif qui accueille par ailleurs une importante fréquentation, en particulier en période estivale compte tenu de la proximité d'importantes stations balnéaires.
Concernant l'avifaune, 3 principaux habitats d'espèces sont à considérer comme essentiels, et doivent faire l'objet de mesures de conservation particulières:
- les garrigues ouvertes et les pelouses, habitat de nidification et/ou d'alimentation de l'ensemble des passereaux patrimoniaux et territoire de chasse des rapaces (Aigle de Bonelli, Faucon crécerellette, Circaète Jean-le-Blanc,
).
- les falaises avec les espèces en particulier le Grand-duc d'Europe et l'Aigle de Bonelli.

4.2 Qualité et importance

L'intérêt majeur du site est lié aux rapaces notamment Aigle de Bonelli, Faucon crécerellette (historiquement présent en falaise dans les années 60, réapparu spontanément en 2004-2005 dans des nichoirs proches et atteignant, à l'issue de 4 ans de lâchers dans le cadre d'un LIFE, une population de 6 couples en 2009 dans le massif (plus 4-5 couples dans la ZPS voisine Basse plaine de l'Aude)), Grand-Duc, Circaète Jean-le-Blanc. La Fauvette pitchou, l'Engoulevent d'Europe, le Rollier, le Bruant ortolan, etc... nichent également dans le massif en milieux ouvert ou semi-boisé. La ZPS se situe par ailleurs sur un axe stratégique de la migration tant prénuptiale que postnuptiale, notamment pour les rapaces. On peut ainsi observer au passage entre 20 000 et 50 000 bondrées apivores (Pernis apivorus), 8 000 à 15 000 milans noirs (Milvus migrans), 150 à 300 milans royaux (Milvus milvus), 200 à 300 balbuzards pécheurs (Pandion haliaetus), 2 000 à 3 000 busards des roseaux (Circus aeroginosus), 3 500 à 4 000 éperviers d'Europe (Accipiter nisus), 2 000 à 3 000 faucons crècerelles (Falco tinunculus). D'autres espèces sont également régulièrement observées au passage en effectifs importants : les cigognes blanches (Ciconia ciconia) : 10 000 à 18 000 individus, les cigognes noires (Ciconia nigra) : 100 à 200 individus, les guêpiers d'Europe (Merops apiaster) : 10 000 à 16 000 individus.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	F03.01	Chasse		I
H	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
H	K06	Autres formes ou formes associées de compétition interspécifique (flore)		I
L	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
L	E03.04	Autres décharges		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	J02.01	Comblement et assèchement		I
L	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
M	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	E01.03	Habitations dispersées		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	G02.08	Camping, caravanes		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	K03.04	Prédation		I
M	L09	Incendie (naturel)		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

ALBOUI S. (1998), Life Nature « la chênaie verte méditerranéenne : Démonstration de gestion intégrée » - Expertises ornithologiques dans le massif de la Clape # LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), 39 pages +annexes +cartes
ALGER E. (1996), Life Nature « la chênaie verte méditerranéenne : Démonstration de gestion intégrée » - Synthèse des études sur le milieu naturel # Office Nationale des Forêts, 89 pages
ALGER E. (1999), Life Nature « la chênaie verte méditerranéenne : Démonstration de gestion intégrée » - Étude foncière # Office Nationale des Forêts, 7 pages + annexes
ALGER E. (2001), Life Nature « la chênaie verte méditerranéenne : Démonstration de gestion intégrée » version définitive, Office Nationale des Forêts, 71 pages + cartes
ALGER E. (2001), Life Nature « la chênaie verte méditerranéenne : Démonstration de gestion intégrée » Orientations de gestion du massif de la Clape, Office Nationale des Forêts, 92 pages + annexes+ cartes
CBNM (1999), Life Nature « la chênaie verte méditerranéenne : Démonstration de gestion intégrée » - Description des habitats naturels, Analyse des espèces végétales patrimoniales, Propositions pour la gestion conservatoire des habitats et des espèces # 41 pages + cartes
CEN (2006), Domaine de l'Oustalet : Diagnostic botanique et préconisations de gestion pour l'établissement du plan d'aménagement forestier, 23 pages + annexes
COLAS B. et HENRY J.P. (1998), Life Nature « la chênaie verte méditerranéenne : Démonstration de gestion intégrée » - diagnostic de la situation de l'espèce Centaurea corymbosa # CBNM (Conservatoire botanique national méditerranéen) et Université de Montpellier II, 19 pages + cartes
COURBOIS L., GOUDET F. et PETIT D. (2006), Guide méthodologique : Implication du monde cynégétique dans la mise en #uvre du réseau Natura 2000 en Languedoc-Roussillon, FRCLR (Fédération Régionale des Chasseurs du LR), 56 pages
DAVID M. (1999), Ma Clape « terre secrète », Graphisud imp., 351 pages
DUVINAGE M. (1998), Life Nature « la chênaie verte méditerranéenne : Démonstration de gestion intégrée » - Etude de fréquentation du massif de la Clape # AME (Agence Méditerranéenne pour l'Environnement), 85 pages+annexes +cartes
FORTUNE-SANS K. (2008), DOCOB Étang de la Palme: Etat des lieux et objectifs, volume 1, 165 pages +annexes + cartographies
FREVILLE H. (1996), Biologie de la conservation de Centaurea corymbosa Pourret Relations avec des espèces apparentées, Université Paris XI, 25 pages + annexes
GASTON A. (1962), Étude phytosociologique et écologique du massif de la Clape, Thèse, Montpellier, 94 pages.
LELONG V. (2009), Programme Life Nature : « Renforcement et conservation du faucon crécerellette dans l'Aude et l'Extremadure » - Guide de gestion des habitats d'alimentation du faucon crécerellette en Méditerranée française- LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), 79 pages + annexes
MORVAN R. et RAVAYROL A. (1998), Life Nature « la chênaie verte méditerranéenne : Démonstration de gestion intégrée » - Etude préalable à la gestion de l'escalade sur le massif de la Clape # GRIVE (Groupe de recherche et d'information sur les vertébrés et leur environnement), 17 pages +cartes
MORVAN R., RANC S. et RAVAYROL A. (1998), Life Nature « la chênaie verte méditerranéenne : Démonstration de gestion intégrée » - Diagnostic de la situation de l'aigle de Bonelli dans le massif de la Clape # GRIVE (Groupe de recherche et d'information sur les vertébrés et leur environnement), 25 pages
ONF (1998), Forêt communale d'Armissan, Premier aménagement forestier 1999-2013, 31 pages+annexes+cartes
ONF (1999), Plan d'aménagement des forêts contre l'incendie, deuxième version, 79 pages+annexes+cartes
ONF (2000), Forêt communale de Fleury d'Aude, Premier aménagement forestier 2000-2010, 42 pages+annexes+cartes
ONF (2004), Forets du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres, Massif forestier des Auzils, commune de Gruissan, Révision d'aménagement forestier 2005-2019, 58 pages + annexes + cartes
ONF (2004), Forets du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres, Massif de l'Oustalet, commune de Fleury d'Aude, Révision d'aménagement forestier 2006-2020, 49 pages + annexes +annexes +cartes
ONF (2006), Forêt communale de Vinassan, Révision d'aménagement forestier 2006-2020, 39 pages+annexes+cartes
Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée (PNR NM), 2011, Document d'objectifs du site Natura 2000 du massif de la Clape, État des lieux et Objectifs, Volume 1, 159p. + annexes+ atlas cartographique.
Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée (PNR NM), 2012, Document d'objectifs du site Natura 2000 du massif de la Clape, Mesures de gestion, Volume 2, 138 p. + annexes+ charte Natura 2000.
SAQUET O. (1995), Projet de développement de sport-nature sur le massif de la Clape, Sup de Co Montpellier, 9pages + annexes + cartes
SAQUET O. (1995), Pour un développement touristique du massif de la Clape, Sup de Co Montpellier, 18 pages + annexes
SMDA (2003), Etat des lieux du SAGE Basse vallée de l'Aude
SyCOT de la Narbonnaise (2010), Volet littoral du SCOT, 82 pages
VAN LIERDE N. (2007), Sports de nature : Outils pratiques pour leur gestion, ATEN (Atelier technique des espaces naturels), cahier technique n°80, 72 pages
VANHMME M. (2009), Le Massif de la Clape, Conservatoire du littoral col. Dexia éd., 47 pages

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	90 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	3 %
80	Parc naturel régional	99 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	MASSIF DE LA CLAPE	=	100%
38	MONTAGNE DE LA CLAPE	+	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée

Adresse : 1 rue Jean Cocteau 11130 SIGEAN

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d#objectifs du Massif de la Clape FR9101453 Massif de la Clape et FR9110080 Montagne de la Clape
Lien : http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/massif-de-la-clape-a2901.html

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Site classé

Dans le cadre du LIFE transfert notamment, des actions de réouverture de milieux et d'entretien engagées en partenariat avec des sociétés de chasse locale ont donné des résultats intéressants.

Le site comporte une partie de la station radar Plan de Roques, qui appartient à l'armée de l'air sur lequel se déroulent des activités de surveillance du territoire et de transmission. Cette mesure de classement ne devra pas remettre en cause les activités et missions décrites ci-dessus, ni l'entretien et l'évolution des infrastructures nécessaires aux missions confiées au ministère de la défense.